

CHRONIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.
L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
 MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
 Les Abonnements et les Annonces sont
 reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
 tementale et Etrangère, LAFFITE-BÜLLIER
 et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
 Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
 partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.
 8 heures » minut. soir, Omnibus.
 4 — 35 — — Express.
 3 — 50 — — matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
Départ de Saumur pour Angers.
 1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.
 9 heures 50 minut. matin, Express.
 11 — 49 — — Omnibus.
 5 — 11 — — soir, Omnibus.
 9 — 52 — — Poste.
Départs de Saumur pour Tours.
 3 heures 02 minut. matin, Omnibus-Mixte.
 7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. »
 Six mois, — 10 » | — 13 »
 Trois mois, — 5, 25 — 7, 50
 L'abonnement continue jusqu'à réception
 d'un avis contraire. — Les abonnements de-
 mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
 cation de temps ou de termes seront comptés
 de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

La Presse de Vienne consacre un article de fond au conflit anglo-américain. « Si l'Angleterre attaquait réellement les Etats-Unis, ce serait la guerre la plus infâme qu'elle aurait jamais faite et une véritable honte pour la patrie de Wilberforce. D'ailleurs l'Angleterre ne viendrait pas à bout de la confédération américaine aussi facilement qu'elle le croit. »

L'Office-Reuters a reçu les nouvelles suivantes de New-York, en date du 14 décembre.

Les journaux interprètent les nouvelles européennes dans le sens que la paix avec l'Angleterre ne sera pas troublée. Le Herald dit que la guerre serait désastreuse pour l'Angleterre. Les journaux publient la correspondance diplomatique de M. Adams avec M. Seward. M. Adams annonce que dans une conversation en juin avec lord John Russell à qui il demandait la raison de l'envoi de troupes au Canada, lord John Russell répondit que c'était seulement une mesure de précaution.

M. Lincoln refusa la communication au Congrès de la correspondance touchant l'intervention européenne au Mexique.

Le bruit court qu'un feu considérable à Charleston a été allumé par des incendiaires.

Une bataille dans le Kentucky est imminente. Au Canada, on fait de grands préparatifs. — Havas.

On mande de Varsovie, le 25 décembre :

Le télégramme de Breslau du 25 est inexact comme les précédents. La plus grande tranquillité règne dans tout le royaume, où il n'y avait aucune nécessité de procéder à des arrestations sur une vaste échelle. Il est également faux que douze prêtres aient été envoyés en Sibérie.

Le 18 décembre, fête du grand duc héritier, il y a eu une illumination générale dans plusieurs villes, notamment à Kalich et à Radom. — Havas.

Des nouvelles de Naples annoncent qu'à Mont-de-Palma, près de Nola, 150 bersagliers, dans une rencontre avec la bande de Crescenzo qui

est, dit-on, forte de 750 brigands, ont battu cette bande. Celle-ci a perdu six morts et plusieurs prisonniers blessés. — Havas.

Madrid, 22 décembre. — Le fiscal du tribunal suprême de justice et le directeur des travaux publics ont donné leur démission.

Le gouvernement doit appuyer la candidature de M. Modesto-Lafuente à la vice-présidence du Congrès. — Havas.

Le Constitutionnel publie la dépêche télégraphique suivante :

» Bucharest, lundi 23 décembre, sept heures et demie du soir. — Ville illuminée. — Le prince nous a fait connaître, par le télégraphe, la proclamation de l'union.

» Il convoque, pour le 24 janvier, les assemblées à Bucharest. La chambre a voté unanimement remerciements et protestations de reconnaissance.

La Patrie reçoit, de son côté, communication de la dépêche suivante :

» Jassy, 23 décembre. — Le firman de la Porte qui règle, d'accord avec les grandes puissances, l'union de la Moldavie et de la Valachie, a été apporté ici par M. Callinaki, secrétaire de l'agence des Principautés-Unies à Constantinople.

» Le firman a été présenté hier à S. A. S. le prince régnant.

» Une proclamation du prince Alexandre-Jean Couza a annoncé à Bukarest et à Jassy, que l'union des Principautés est un fait accompli.

» Les deux chambres de Moldavie et de Valachie, ouvertes depuis le 16 à Jassy et à Bucharest, sont convoquées ensemble pour le 21 janvier à Bucharest.

» La ville de Jassy s'est illuminée spontanément. Le prince a été acclamé avec le plus grand enthousiasme par toutes les classes de la population.

On mande de Cattaro que des troupes de volontaires-turcs ont été portées à Spizza et à Antivari pour défendre ces positions contre les Monténégrins qui se sont retirés sans coup férir. Des

sommes importantes ont été envoyées à Omer pacha pour le paiement des troupes.

Fuad pacha est arrivé, dit-on, à Constantinople dans la matinée du 22.

Des lettres de Beyrouth, du 5 décembre, nous apprennent que Joseph Karam avait adressé aux cinq commissaires européens, dans les derniers jours de novembre, deux requêtes successives, dans lesquelles il les adjurait, « au nom de l'honneur de leurs gouvernements et de leur honneur personnel, » de l'entendre et de le juger. A la seconde requête était joint un mémoire étendu sur tous les faits qui se sont récemment passés dans le Liban. A la date du 5, cette double réclamation de J. Karam était restée sans réponse; sa captivité était seulement devenue moins étroite.

La mort du prince Albert, dont s'occupe toute la presse anglaise, n'est pas seulement un événement privé; c'est un incident qui peut avoir de graves conséquences politiques de plus d'un genre. Et d'abord c'est le triomphe de lord Palmerston qui voit disparaître dans le prince-époux le plus puissant soutien de l'influence des tories. De plus, on assure que la reine Victoria n'attendrait plus longtemps pour abdiquer, et on lui prête à cet égard des projets dont la presse, du reste, s'est déjà faite plus d'une fois l'écho. Ainsi, l'on dit qu'après avoir remis le sceptre au prince de Galles, elle se retirerait dans une retraite absolue et embrasserait le catholicisme.

Il faut attendre un an pour savoir ce que ces rumeurs peuvent avoir d'exact. Dans un an, le prince de Galles sera majeur, et la reine pourra alors suivre ses goûts, qui paraissent l'entraîner en effet vers le calme et la culture paisible des arts.

Quant au catholicisme, il est certain qu'elle ne s'en montre point éloignée et qu'elle est restée très-frappée de la conversion de sa mère, la duchesse de Kent, qui s'est, comme on sait, réconciliée à son lit de mort avec la foi romaine.

La correspondance suivante, adressée de Naples, le 17 décembre, à l'Italie, donne sur la

FEUILLETON

LE NAUFRAGE DU GUARDIAN

NOUVELLE HISTORIQUE

Par G. DE LA LANDELLE.

1. — LA FILLE DU MAITRE CANONNIER.

Vers la fin de 1789, le transport anglais le Guardian partit de Plymouth pour Port-Jackson, avec un nombreux chargement de déportés destinés à la colonisation de la Nouvelle-Hollande.

On sait que les premiers essais de l'Angleterre dans les terres australes ne remontaient qu'à l'année précédente, car ce fut le 20 janvier 1788 qu'une petite escadre, commandée par le commodore Philips, jeta l'ancre à Botany-Bay.

Le Guardian apportait des renforts à la colonie naissante. Ses deux premiers mois de navigation s'écoulèrent sans incident et il atteignit ainsi la hauteur du cap de Bonne-Espérance, toujours digne du nom de Cap des Tempêtes que lui avaient donné les premiers navigateurs. Après y avoir relâché, le bâtiment fut as-

sailli par un coup de vent formidable pendant quinze jours entiers. On dut fuir à sec de toile, et l'on fut ainsi emporté dans les mers brumeuses qui avoisinent la zone glaciale. — Enfin une brise maniable ayant succédé au mauvais temps, le navire, dont les agrès venaient d'être réparés, filait en bonne route :

— Grâce à Dieu, dit le capitaine, la houle diminue. Monsieur l'officier de quart, faites larguer les perroquets et la grand'voile.

Quelques minutes après, les voiles offraient deux fois plus de surface à un vent glacé, mais favorable.

Le capitaine, se tournant alors vers un jeune passager, l'appela familièrement sur son épaule :

— Eh bien ! lord Falton, demandait-il, que pensez-vous maintenant de notre incomparable métier ? les derniers gros temps n'ont-ils pas changé un peu votre opinion ? Allons, avouez-le franchement, il est plus agréable de passer la soirée à terre, d'être au bal dans un de vos brillants salons de Londres, qu'en cape sur un transport à deux mille lieues de l'Europe.

— Que vous me connaissez mal, monsieur Riou ; croyez-vous donc que je ne puisse vivre que dans une cabine de femmes décolletées, taillées pour la plupart et sautant à contre-mesure au son d'un orchestre-axine ? Le beau plaisir ! Vous souriez, vous trouvez que j'en n'ai

pas le droit de médire de ce monde dont vous parlez sans le connaître.

— Ils sont trop verts, dites-vous ; excellente philosophie ; mais devriez-vous calomnier des heures charmantes qui vous ont légué en s'enfuyant tant d'agréables souvenirs ? Vous eûtes le modèle des dandies, la coqueluche des dames ; j'aurais donné, ma foi, la mer et tous les fleuves par dessus le marché pour me trouver à votre place.

Lord Falton hocha la tête et regarda fixement le capitaine.

— Je parle en homme qui a vu de tout, continua le marin ; je suis moins étranger au monde que vous ne l'êtes à l'Océan ; et cependant vous croyez avoir jugé notre profession, vous trouvez sublime de cotamander aux éléments, vous préférez leurs caprices aux jeux d'enfant de la terre ferme. Belles phrases, mon bon ami, dont un second coup de vent acheverait de vous dégouter, si le premier...

— Il en viendrait dix ! interrompit le jeune lord, nous ferions naufrage à l'instant même, que le métier de marin n'en serait pas moins à mes yeux le plus beau, le plus noble de tous, et le plus digne d'un homme de cœur. Pendant le gros temps, je n'avais qu'une pensée, je vous portais envie, capitaine ; je vous admirais ! Vous aviez

mort de Borgès des détails qui répondent aux bruits malveillants répandus par certains journaux.

« A peine Borgès et ses compagnons se furent-ils rendus à discrétion, qu'on les fouilla minutieusement pour s'emparer de tous les papiers intéressants; tous ceux qui furent trouvés furent envoyés le lendemain par le major Franchini, commandant de Tagliacozzo, au général Govone, à Gaète, et sont maintenant dans les mains du général de La Marmora, dont je vous ai déjà parlé.

« Au moment de l'arrestation, le major Franchini demanda secrètement à Borgès s'il pouvait donner des informations utiles au Gouvernement, promettant de s'interposer auprès du général de La Marmora pour obtenir sa grâce, si ses révélations étaient satisfaisantes. Borgès répondit avec fierté que toutes les tortures du monde ne feraient ouvrir la bouche ni à lui ni à ses compagnons; et que ce serait perdre son temps que de vouloir lui arracher des aveux. Il finit par dire : « Remerciez Dieu que j'aie tardé une demi-heure à me mettre en marche; arrivé déjà à une heure de la frontière, je l'aurais certainement atteinte, et alors soyez sûr que, revenant à la tête de nouvelles bandes, j'aurais démembre (*sfasciato*) le royaume de Victor-Emmanuel. »

« Le major Franchini interrogea les compagnons de Borgès; ils se renfermèrent tous dans le silence le plus absolu.

« Afin de leur laisser le temps de réfléchir sur le sort qui les attendait s'ils ne voulaient pas faire des révélations, le major Franchini ordonna à ses bersagliers de transporter les prisonniers à Tagliacozzo, qui était à trois heures de marche.

« Arrivés à Tagliacozzo, le major Franchini les fit conduire au quartier, et pour tenter un dernier effort, il leur fit annoncer qu'ils allaient être fusillés. Ils ne furent pas le moins du monde décontenancés à cette nouvelle, et demandèrent un prêtre, que le major Franchini leur fit envoyer.

« A peine la confession finie, le major Franchini les interpella de nouveau un à un, et leur fit de très vives instances pour obtenir des révélations; ils répondirent par de nouveaux refus. Le major Franchini fit une dernière tentative en leur envoyant les capitaines Fallori et Léonardi, auxquels il donna pleins pouvoirs de tout promettre au nom du général de La Marmora; mais cette dernière tentative fut aussi inutile que les autres.

« Ayant épuisé tous les moyens pour les faire parler, le major Franchini ordonna qu'on conduisit les prisonniers sur une esplanade, hors de Tagliacozzo, pour les fusiller.

« Arrivés sur la place, Borgès embrassa tous ses compagnons, en leur disant : « Nous devons mourir, mourons donc en braves. » Tel fut le dénouement de ce drame. Il fait plus d'honneur à Borgès et à ses compagnons que les exploits qui les y ont conduits.

Les dernières lettres de Naples sont datées du 21 décembre. Nous en résumons les passages les plus intéressants.

« Depuis quelques jours, l'inquiétude avait un

peu cessé à Torre del Greco. L'ébranlement du sol était devenu moins sensible, et le vendredi 20 on constatait déjà que plus de la moitié des habitants étaient rentrés dans les maisons restées debout, après avoir éprouvé en huit jours soixante-deux secousses de tremblement de terre. Ce sont surtout les deux quartiers extrêmes de la ville, du côté de Resina et de Torre Annunciata, ainsi que les solides palais situés sur la grande route de Naples à Castellamare, qui ont vu apparaître la population. Quant à la partie intérieure et au centre de Torre del Greco, dans les environs de Chiesa Madre, le nombre des maisons qui menacent de tomber est si considérable qu'on ne saurait, sans les plus grands dangers, venir les habiter. Chaque jour une maison, un palais s'écroule et augmente les ruines accumulées sur ce sol bouleversé.

Trois professeurs de l'université de Naples ont été désignés par le général La Marmora pour étudier les divers phénomènes de l'éruption du Vésuve et du tremblement de terre de Torre del Greco : ce sont MM. Palmieri, directeur de l'observatoire vésuvien, Guiscardi et Napoli, professeurs de chimie. Il résulte de leurs observations que l'éruption n'a pas été précédée de la disparition de l'eau dans les puits; au contraire, le niveau liquide s'est élevé de plus de soixante centimètres dans diverses localités.

« Les sources sulfureuses qui émergeaient en pleine mer à une hauteur de 25 centimètres, ont occasionné la mort d'un grand nombre de homards, langoustes et murenes. Plus de cent kilos de ces poissons ont été recueillis par les pêcheurs de Torre del Greco.

« Le phénomène le plus extraordinaire qui reste aujourd'hui acquis à la science, c'est l'exhaussement de Torre del Greco. Le sol s'est soulevé et maintenu à une hauteur de 1 mètre 12 centimètres. Le fait a été constaté par les trois professeurs. Ce soulèvement a été surtout sensible dans la partie de la ville construite sur les laves de 1794. Il vient détruire, selon ces savants, les assertions des anciens historiens qui prétendaient que le niveau de la mer s'était abaissé plusieurs fois pendant les grandes éruptions du Vésuve.

« On vient de terminer l'inventaire de la place de Gaète. Voici le matériel qu'on y a trouvé après la capitulation : 73 obus, 70 mortiers en bronze, 402 canons en fer fondu, 161 canons en bronze, 1 mortier en fer, soit au total : 707 bouches à feu, 646 affûts, 282,653 kilogrammes de poudre, 361,000 barils de cartouches, 14,506 bombes pleines, 118,100 bombes à mitraille, 48,567 fusils, 10,858 armes blanches, du plomb, du cuivre, du fer, de la fonte, du nitre et du charbon en très-grande quantité.

« Des études sont faites en ce moment pour la transformation de la place de Gaète en un vaste bain destiné aux condamnés des provinces méridionales. On veut éloigner tous les criminels de Naples. (Patrie.)

L'Empereur vient d'approuver un rapport présenté par S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, afin de lui soumettre le règlement ayant pour but d'organiser sur de nouvelles bases la

gestion des ordinaires de la troupe. Le *Moniteur de l'Armée* publie ce document, qui contient un ensemble de dispositions très-sages, basées sur une série d'expériences faites avec le plus grand soin.

Les fonds de l'ordinaire sont destinés à assurer, concurremment avec la ration de pain fournie par l'Etat, la subsistance du soldat et à pourvoir aux diverses dépenses que cette partie de la solde doit supporter, aux termes des règlements.

On sait les réclamations auxquelles de tout temps le service des ordinaires, abandonné en grande partie à la gestion des soldats, a donné lieu. Pour obvier à ces inconvénients, le décret en question déclare que l'achat, la réception, la distribution des aliments et des objets à la charge de l'ordinaire, sont assurés dans chaque régiment par les soins d'une commission spéciale, nommée par le colonel et composée d'un chef de bataillon ou d'escadrons, de quatre capitaines de compagnie, d'un lieutenant faisant les fonctions d'officier comptable, avec voix consultative, et que cette commission sera assistée de deux sous-officiers.

Ce système substitué à l'ancien, par ordre du ministre de la guerre, fonctionne depuis six mois à titre d'essai. Il a donné des résultats tellement satisfaisants, tellement avantageux pour la troupe, que, sur un rapport approuvé par l'Empereur, il vient d'être adopté d'une manière définitive. Il sera un véritable bienfait pour le soldat. (Patrie.)

FAITS DIVERS.

M. de Pourtalès sera remplacé, dit-on, comme ambassadeur de Prusse en France par M. de Bismark-Schonhauser.

— Dans la salle des conférences du Palais-Bourbon, où un grand nombre de députés continuent à se réunir, on regarde comme certaine la convocation des collèges électoraux pour le mois de juin prochain.

— Plusieurs membres de l'Académie française ont offert à M^{re} le cardinal Morlot de le porter comme candidat au fauteuil laissé vacant par le père Lacordaire. Le prélat a, dit-on, décliné cette proposition.

Nous devons ajouter que M^{re} Morlot, présenté par la fraction officieuse de l'Académie française, n'avait aucune chance de succès.

— Les journaux anglais donnent les détails suivants sur les funérailles du prince Albert, qui ont eu lieu lundi 23 décembre, comme il avait été annoncé.

Le prince de Galles conduisait le deuil, accompagné de son jeune frère le prince Arthur d'un côté, et du duc de Saxe-Cobourg-Gotha de l'autre. Il se tenait à la droite du cercueil. Le prince de Galles supporta cette triste cérémonie avec beaucoup de courage et de convenance; le prince Arthur poussait des sanglots et fondait en larmes. Le prince de Prusse paraissait également très-ému. Les personnes princières entouraient le cercueil; le lord grand chambellan se tenait au pied.

Après le chant des versets qui ouvrent le ser-

tout calculé, tout prévu; le vent redoublait, le *Guardian* creusait la lame, l'on aurait cru qu'il allait disparaître; vous étiez calme, sûr de votre vaisseau comme de vous-même; les mâts fouettaient; les voiles étaient emportées, les vagues battaient le navire en breche; vous portiez remède à tout. Il suffisait d'un mot, d'un geste; vos matelots semblaient vous deviner; sur votre pont, vous me faisiez l'effet d'un dieu.

A ces mots, le capitaine Riou se prit à rire, non sans un peu d'amertume. Lieutenant de vaisseau dans la marine britannique, il n'avait été que très-médiocrement favorisé par la fortune, malgré son mérite et ses longs services. Le commandement du transport le *Guardian*, corvée en résumé fort désagréable, lui avait été accordé comme une grâce. Encore ses collègues estimaient-ils qu'il était trop bien traité, car il était sorti des derniers rangs de la flotte, et n'avait dû qu'à un concours de circonstances exceptionnelles d'échanger la jaquette bleue du matelot contre le frac brodé d'officier du grand corps.

— Riez tant qu'il vous plaira poursuivit lord Falton, plus que jamais, à vous voir, je regrettais de n'avoir pu suivre ma vocation. Fils d'un de nos meilleurs commandores, j'aurais été midshipman d'abord, lieutenant plus tard, aujourd'hui peut-être je commanderais une corvette. Mon frère avait péri sur mer, me disait-on; il était nécessaire de conserver en moi le dernier repré-

sentant de ma famille; une immense fortune m'était réservée. Ma mère ne voulut jamais consentir à me voir entrer dans la marine. Opposition bien utile, vraiment! puisque me voici expatrié, déporté comme un convict, réduit à devenir colon de Botany-Bay ou de Port-Jackson.

— A qui la faute? certes, vous vous seriez aussi bien ruiné sur mer que sur terre. D'ailleurs, un bon officier ne doit être ni débanché, ni joueur.

Le passager haussa les épaules.

— Rustre goudronné, murmura-t-il entre ses dents, on doit s'attendre à quelque coup de boutoir dès que l'on parle à ces sangliers de mer.

Bien que le capitaine ne pût entendre distinctement, il devina, ou à peu près, et il aurait donné sans doute une rude leçon de politesse au malavisé gentleman, sans des vociférations parties du fond du navire. Il se pencha prêtant l'oreille; les travaux des matelots, les pas et les voix confuses des gens de quart se mêlaient aux clameurs.

— Silence! cria-t-il de ce ton impérieux qui opère magiquement à bord des vaisseaux.

Les conversations s'arrêtèrent, personne sur le pont ne fit plus un pas, plus un mouvement.

Au même instant, une masse de matelots et de soldats de marine monterent précipitamment par le panneau de l'avant, et l'on entendit la voix bien connue de maître

Smith, qui les faisait courir devant lui comme un troupeau épouvanté.

— Tas de méchants vauriens! disait-il, je vous apprendrai à pénétrer dans le poste des femmes et à troubler le bon ordre. En voici deux, toujours qui paieront pour les autres, et la vieille sorcière en verra de grises à son tour. Ah! ah! mes mignons, vous vous étendez sur mes canons comme sur des canapés, vous fumez dans ma batterie comme dans une taverne! En haut! messieurs les chevaliers de poulaine, je vous conseille d'y revenir.

Le canonier en chef, qui cumulait à bord les fonctions de préfet de police avec celle de directeur de l'artillerie, maître Peters Smith, était un petit individu d'apparence chétive. Il parut sur le pont, traînant par la cravate deux grands matelots taillés en hercule, dont le plus faible serait facilement venu à bout de cinq ou six hommes de son échantillon. Ils marchaient cependant avec la résignation de ces bœufs qu'un enfant ramène à l'étable.

— Bien! très bien! c'est Gaspard et Tom Mill, dit le sous-officier qui les reconnut et les lâcha; suivez-moi sur le gaillard d'arrière, on vous soignera, mauvais chiens!

Le lieutenant de service rencontra au pied du grand mât les nouveaux vents qu'accompagnait la foule de l'équipage. Pour éviter une explication trop publique, l'of-

vice et l'hymne de Martin Luther, le corps fut porté dans le caveau, et le reste du service fut lu par le doyen. Il existe deux caveaux à Windsor, le caveau Gloucester et le caveau royal, qui est exclusivement réservé aux membres directs de la famille royale. Trois portes protègent l'entrée de la dernière demeure des rois anglais; l'une des clefs est remise au souverain, la seconde au lord grand chambellan et la troisième au doyen de la chapelle royale de Windsor. C'est dans ce caveau qu'ont été déposés les restes mortels du prince Albert, enfermés dans quatre cercueils, suivant l'usage.

A midi, le son du canon annonça le départ du cortège; les troupes renversèrent leurs armes; les voitures se dirigèrent en procession vers la chapelle. Les livrées de deuil contrastaient avec les habits écarlates des troupes. Toute la maison du prince, toutes les personnes qui y avaient été attachées, ouvraient la marche. Le public n'avait pas été admis, même derrière les troupes en haie. On remarquait dans cette cérémonie les médecins qui ont soigné le prince Albert dans sa dernière maladie. Le prince indien qui s'était joint au groupe royal attirait tous les regards.

A une heure dix minutes, la cérémonie était terminée; le canon n'avait cessé de tirer des salves.

— La nouvelle forme du bonnet de police actuellement en usage dans l'armée, permet aux soldats de se préserver de la rigueur du froid, en s'abritant la tête jusqu'au dessous des oreilles, bien que les yeux restent libres et dégagés. D'autres innovations introduites récemment dans l'uniforme des troupes ont des avantages que le soldat peut apprécier chaque jour.

Lorsqu'on vit pour la première fois des capotes d'une ampleur inaccoutumée remplacer les anciennes capotes à taille de fantassins, on trouva généralement que ce vêtement était peu gracieux à l'œil, et que le précédent était préférable.

Mais, depuis que les froids de l'hiver sévissent, on commence à comprendre le but et l'utilité de cette transformation. Les dimensions du corps et des manches de la nouvelle capote sont telles, que le soldat peut la mettre, au besoin, par-dessus ses autres vêtements, ce qui lui était impossible autrefois; la capote ne différait guère alors de la tunique que par des pans tombant un peu plus bas. Aujourd'hui, au contraire, soit en ville, soit dans le service, soit dans les marches, soit enfin au bivouac, le fantassin, pourvu d'un ample pardessus, peut se préserver des rigueurs de la saison. Il a un manteau, en un mot, tandis qu'autrefois il n'en avait pas, et si l'élégance de la coupe en souffre, le bien-être et la santé du soldat s'en accommodent.

— Nous lisons dans le journal le *Var*:

Vendredi, vers huit heures et demie du matin, une légère secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Draguignan. L'oscillation, qui, du reste, n'a pas duré une seconde, a eu lieu dans la direction du midi au nord. Il est probable que ce mouvement souterrain est une conséquence de l'éruption du Vésuve qui vient de causer de si grands désastres à Torre del Greco. Le

tremblement de terre qui eut lieu, il y a quelques années, correspondit exactement à une autre éruption du Vésuve.

Le même phénomène s'est produit le même jour et à la même heure dans plusieurs localités: à Toulon, Aix, Nice, Sospel, Marseille, St-Zacharie et Alger.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le feu s'est déclaré, dans la nuit de mardi à mercredi, dans une maison, à Varrains; il n'a pas eu, fort heureusement, de suites graves. Cette même maison a été incendiée, il y a quatre ans environ. Tout porte à croire que ces deux incendies sont dus à la malveillance. Un individu a été arrêté et mis sous les verrous.

Nous avons rapporté, d'après la *Gazette des Tribunaux*, les détails émouvants qui ont précédé et suivi le sursis que M. le maréchal commandant la 1^{re} division militaire crut, dans sa haute sagesse, devoir ordonner pour l'exécution du caporal Dubois, condamné à mort par le conseil de guerre.

On se rappelle que les troupes avaient été commandées, et toutes les mesures prises pour que cette exécution militaire eût lieu en leur présence, au polygone de Vincennes.

La *Gazette des Tribunaux* nous apprend aujourd'hui que, sur un rapport supplémentaire présenté par le ministre de la guerre à l'Empereur, Sa Majesté a bien voulu faire grâce de la vie au condamné, et a commué par décret la peine de mort prononcée contre Dubois, en celle des travaux forcés à perpétuité.

MOYEN D'ÉLOIGNER LES RONGEURS LORS DES SEMENCES

Les blés semés après du trèfle ou du gazon sont sujets à être rongés au moment où ils sortent de terre. Quand les trèfles ou gazons ont été amendés par du guano ou des tourtaux de caméline, on n'a pas à craindre les vers rongeurs, qui en sont éloignés par l'odeur forte de ces engrais.

Répondus soit sur les trèfles et gazons, soit au moment des semences de céréales, ces engrais produisent toujours, sinon la mort, au moins l'éloignement des vers, taupes et campagnols.

A défaut, on peut employer l'huile de caméline que j'ai essayé avec succès: 75 centilitres, mêlés dans un hectolitre de semences, suffisent.

TEMPÉRATURE.

Depuis une huitaine de jours, le froid se fait sentir avec une persistance remarquable. Ainsi, le 21 de ce mois, le thermomètre centigrade est descendu à 5 degrés 7 dixièmes au-dessous de zéro; le 22 il a marqué 3 degrés 8 dixièmes; le 23, 5 degrés 6 dixièmes; le 24, 4 degrés 6 dixièmes; le 25, 5 degrés 7 dixièmes; le 26, 5 degrés 4 dixièmes; le 27, 6 degrés 6 dixièmes, et aujourd'hui 28, 5 degrés 6 dixièmes au-dessous de zéro.

Saumur, le 28 décembre 1861.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les dernières dépêches du Canada, apportées par le paquebot qui a quitté Portland le 14 décembre, nous apprennent que le gouverneur général, par suite d'instructions qu'il avait reçues de Londres le 28 novembre, venait de mettre sur le pied de guerre l'armée affectée à la défense du pays.

On pensait qu'en présence des événements actuels, il convoquerait pour le mois de janvier prochain le parlement canadien en session extraordinaire. (La Patrie.)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Notre Bourse, toujours dominée par l'attente de la solution réservée au conflit anglo-américain, est de nouveau réduite à l'incertitude. On pensait généralement que le message présidentiel ferait pressentir la résolution du gouvernement des États-Unis et la déception a été grande en n'y trouvant aucune mention de l'affaire du Trent.

Dans cette situation, chacun conserve une attitude d'expectative à peu près complète et inaccessible également à l'influence des symptômes tantôt favorables, tantôt contraires.

Ainsi, les affaires restent circonscrites dans d'étroites limites. Le petit nombre de transactions qui se traitent sur la rente et sur les valeurs mobilières ont plutôt pour but d'alléger ou de dégager entièrement les positions un peu importantes, soit à la hausse, soit à la baisse, que d'agrandir le cercle des opérations entamées. En outre, l'on se garantit par la prudente stratégie des primes. Quant aux cours, leurs oscillations sont subordonnées, presque chaque jour, à celles des fonds anglais.

Les actions des établissements de crédit ont généralement flechi. Si la Banque de France est restée ferme, le Comptoir d'escompte, le Crédit foncier et le Crédit mobilier ont flechi. Il en a été de même de la généralité des actions de chemins de fer.

La souscription aux obligations communales est close; elle a parfaitement réussi, malgré les difficultés de la situation.

Rien de nouveau dans le monde financier. On continue à s'entretenir des avantages que procurerait aux sociétés industrielles et aux capitalistes, l'application de l'idée féconde émise par la maison de banque Gautier-Lamotte et Cie; cette idée consiste à faire garantir le capital-actions ou obligations par une compagnie d'assurances, qui, moyennant un prélèvement fixe fait à son profit sur les sommes versées, s'engage à en effectuer le remboursement. Mise en pratique des à présent, à propos de la souscription aux obligations de la Société de Don, cette idée a rencontré un accueil très-favorable de la part des actionnaires, qui se savent ainsi à l'abri de toute chance de perte.

Le marche industriel est toujours dans un calme complet. — E. DUTIL.

(Correspondance hebdomadaire.)

BOURSE DU 26 DÉCEMBRE

5 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 67 15
4 1/2 p. 0/0 hausse 15 cent. — Ferme à 94 95

BOURSE DU 27 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 67 10
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 94 90

P. GODET, propriétaire-gérant.

fier rétrograda jusqu'au mât d'artimon. Les spectateurs, groupés sur l'avant, n'osèrent franchir la limite qui sépare l'espace abandonné aux matelots de celui qui est réservé à la promenade des officiers.

— Lieutenant, dit maître Smith rouge de colère, voici deux hommes que j'ai trouvés dans le casernement des déportés avec près d'un tiers de l'équipage. Ils étaient là écoutant cette méchante sorcière de mistress Flay. Je suis bien fâché de n'avoir que deux mains, il m'en aurait fallu trois douzaines tout à l'heure. Je n'ai pris ceux-ci qu'à tâtons; les autres, dès qu'ils m'ont entendu, se sont sauvés au pas de course. Je vous prie de vouloir bien punir la vieille possédée qui pervertit ici tout notre monde. Hier encore ne l'ai-je pas trouvée dans le faux-pont, disant la bonne aventure à ma fille!

Le lieutenant de service allait, selon l'usage, connaître de l'affaire; mais le capitaine Riou, qui n'avait pas perdu un mot de la déposition du maître, s'en chargea d'autorité. L'officier fit un salut militaire et reprit son poste sur le banc de quart.

Il était l'heure de régler le service de nuit.

Le pâle soleil des régions australes ne laissait plus apercevoir son disque blanchâtre qu'à travers un rideau de brume.

On profita du long crépuscule des climats antarctiques pour distribuer les hamacs aux convicts des deux

sexes et aux matelots. Puis, il ne resta sur le pont que les gens destinés à veiller jusqu'à minuit. Les sentinelles furent aussitôt nommées à tour de rôle par les bas officiers; et, lorsque la cloche du bord sonna huit heures, le cri ordinaire: *All's well!* partit de la poupe.

Successivement répété par les factionnaires de tribord et de babord, il le fut pour la dernière fois par l'homme placé devant, pour observer à l'extérieur les voiles ou les dangers qui pourraient se rencontrer sur la route. Mais l'œil le plus exercé n'aurait pu percevoir à une longueur de navire le brouillard compact qui enveloppait le *Guardian*. Aussi, après avoir répondu à ses camarades, l'homme du bossoir se drapa dans sa grossière capote, s'accroupit à l'abri du vent et se livra tout entier à ses rêveries sans plus s'inquiéter de ses fonctions que s'il eût été tranquillement accoudé sur une des tables de mistress Brown, son hôtesse de Plymouth.

Cependant, le capitaine, assis sur la dunette, s'amusa à interroger les deux matelots, dont le délit n'était pas aussi grave à ses yeux qu'à ceux du maître canonier.

— Comment se fait-il que vous vous soyez permis d'enfreindre la consigne qui défend de pénétrer dans le poste des femmes? demandait-il d'un ton sévère.

— Dame! commandant, nous n'avons jamais pensé que cette vieille Ketty-Flay pût compter pour une femme; il paraît que le soldat de garde pensait de même, car il

ne nous a pas dit de nous en aller; sans ça, commandant, je vous assure que nous ne serions pas restés; demandez plutôt à Tom Mill.

— C'est vrai, commandant, ajouta Tom Mill, je ne pourrais jamais croire que ça soit une femme; c'est plutôt le diable, et, fait le diable, elle nous contait des histoires de damnation à faire peur à Saint-Georges en personne; nous ne savions pas qu'il fût défendu d'écouter.

— Et vous ne saviez pas non plus, interrompit maître Smith, que mes canons ne sont pas des bergères! Voyez, commandant, il a encore son pantalon plein de noir pour s'être frotté contre ma troisième pièce de tribord. Voici cinq fois que je la fais peindre depuis notre départ d'Angleterre!

— Votre observation est par trop juste, mon vieux Smith, dit le capitaine en souriant, vous les ferez mettre aux fers jusqu'à demain matin.

Les délinquants, enchantés d'en être quittes à si bon compte, remercièrent en s'en allant. Le maître se retira, non sans murmurer contre la légèreté de la peine, tant il était irrité des accidents réitérés qui ternissaient l'éclat de ses chers canons.

— Smith, ajouta le capitaine, quand vous aurez terminé, venez me trouver dans ma chambre.

— Oui, commandant, répondit le maître canonier.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER, notaire,

Le dimanche 12 janvier 1862, à midi,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de la Visitation, n° 66.

Appartenant à M. MARTIN MOCARD, ouvrier tanneur,

Comprenant plusieurs chambres, allée, ruelle, cour et autres dépendances.

Pour plus amples détails, voir les placards affichés.

On peut traiter avant l'adjudication.

S'adresser, pour tous renseignements, soit à M. MOCARD, rue de la Visitation, 79, soit à M^e LAUMONIER, notaire. (647)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

A terme et à viage. (648)

Etude de M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 5 janvier 1862, à onze heures du matin, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera procédé, par M^e POYNOT, notaire à Montreuil-Bellay, en la maison, sise à Montreuil-Bellay, où est décédée M^{me} veuve Estienvrin, à la vente, aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de sa succession.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

CENT MILLE FOINS ET LUZERNES A VENDRE

S'adresser au garde de la terre de Chozé, commune de Cizay. (650)

A CEDER

Pour cause de décès,

Un Fonds de Perruquier,

Situé à Saumur, Porte-du-Bourg.

Une très-belle clientèle est attachée à cette maison.

S'adresser à M^{me} V^e FAUCHEREAU.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, DEMANDE UN CLERC. (652)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 29 décembre 1861, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison de M^{me} BERNARD-COSSE, propriétaire, sise à Saumur levée d'Enceinte, à la vente publique aux enchères d'objets mobiliers.

Il sera vendu :

Pendules, glaces, canapés, fauteuils, gréridons, tables de jeu, tables de toilette et de salle à manger, tableaux, flambeaux, chaises, lits garnis, bibliothèque et différents ouvrages, fusils, pistolets, cave à liqueurs, un thé, service de table, buffet, armoire, batterie de cuisine, une bonne charrette, harnais.

Cave : environ 1,000 bouteilles de vins fins, Champigny, Poyeux, etc. vieux cognac, eau-de-vie, liqueurs, grande quantité de bouteilles vides, pots de fleurs, cloches, outils de jardinage, volière et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou séparément :

Une MAISON neuve, ayant façade sur la rue de l'ancienne Gare, avec jardin derrière.

Une MAISON, ayant façade sur la rue Farouelle, avec servitudes, derrière la précédente.

S'adresser audit notaire. (624)

Etude de M^e LAUMONIER, successeur de M^e DUTERME, notaire à Saumur.

A VENDRE

UN JARDIN,

Situé à Saumur, rue St Nicolas, 72, appartenant à M. et M^{me} Stelwagen, et contenant environ 150 mètres de superficie.

S'adresser pour tous renseignements à M^e LAUMONIER, notaire.

Etude de M^e BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire).

BONNE FERME

De 50 hectares de terres et prés,

A DONNER A MOITIÉ

Pour le 24 juin 1862.

Inutile de se présenter si on ne peut disposer de 5 à 6,000 francs pour monter la ferme de bestiaux. S'adresser audit M^e BIERMANT.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e GUÉRIN, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

Le dimanche 12 janvier 1862, à midi,

280 PIEDS D'ARBRES

ESSENCE DE CHÊNE, ORMEAU ET HÊTRE,

Situés sur les fermes de la Peinière et de la Bruère, commune de Parçay (Maine-et-Loire).

Ces arbres seront vendus en deux lots :

Le premier comprendra 188 pieds, dont quelques truissés, marqués sur la ferme de la Peinière ;

Et le second, 92, sur la Bruère. S'adresser, pour voir, aux fermiers, et, pour les conditions de la vente, audit M^e GUÉRIN, notaire.

A VENDRE

UNE OU DEUX MAISONS

AU CHOIX,

Situées à Saumur, rue Courcouronne, n° 10 et 12,

ET UNE MACHINE

à broyer le plâtre.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire. Toutes facilités pour les paiements. (608)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite ou à la St-Jean prochaine,

UNE VASTE MAISON

PROPRE AU COMMERCE,

Contenant de grands magasins, celliers, caves, remises, écurie, cours, etc.

Cette maison, située sur le quai de Limoges, à Saumur, était occupée par M. ENOARD BOUTET.

Pour visiter la maison, s'adresser, sur les lieux, jusqu'à Noël prochain, et, plus tard, à M. BOUTET-BRUNEAU, rue de la Levée-d'Enceinte, à qui il faudra également s'adresser pour traiter. (585)

COMPTOIR D'HORLOGERIE

de Genève,

M. Mayol, représentant principal, 56, quai Royal, Angers.

Montres en argent, cylindre, ancre, 4, 6, 8 à 15 trous en rubis, 50, 35, 40, 45 fr. et au-dessus

Montres en or, cylindre, ancre, 4, 6, 8 à 15 trous en rubis, 80, 90, 100, 150 fr. et au-dessus.

Montres en or, cylindre, ancre, mouvement Nickel, remontoirs, chronomètres.

Montres de luxe avec portraits de famille, etc., de 250 à 500 fr. et au-dessus.

Avec garantie de 1, 2 à 5 ans, suivant la qualité et le prix des objets.

Le Comptoir reprend toute montre qui ne satisfait pas l'acheteur.

Grande spécialité de pendules en bronze, composition, marbres, albatres, tableaux mécaniques, avec musique, représentant valseurs, processions, chemins de fer, etc.

GUÉRISON

commencée depuis 1840. — Depot dans toutes les Pharmacies. — Exiger la marque de fab

LE MONDE MUSICAL

NOUVELLE PUBLICATION POUR CHANT, PIANO, ORGUE, PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS,

Sous la direction de M. G. Bazzoni, ancien maître du Théâtre-Italien.

Romances, Chansonnettes, Mélodies, Quadrilles, Valses, Polkas, Morceaux d'Orphéon et autres fantaisies des meilleurs compositeurs modernes.

Le numéro du 15 décembre contient la ROSÉE DU DÉSERT, rêverie pour piano, par Th. DUBOIS, grand-prix de Rome.

PRIMES GRATUITES ACCORDÉES AUX ABONNÉS DU MONDE MUSICAL :

ALBUM de CENT PAGES de musique moderne, classique ou religieuse, au choix.

Prix d'abonnement (avec prime) pour la France et l'Algérie : Un an, 10 fr. — Etranger, 13 fr.

Le MONDE MUSICAL est envoyé gratuitement, avec un joli album de Cent Pages, pendant un an, à tout acquéreur d'un instrument de musique provenant des ateliers à juste titre renommés de la

MAISON ALEXANDRE BATAILLE ET C^e,

ÉLÈVE D'ÉRARD ET DE PAPE, MÉDAILLES EN BRONZE, ARGENT ET OR,

57, boulevard Saint-Martin et rue Meslay, 28.

PIANOS ORDINAIRES de 650 à 1,000 fr. — PIANOS DE COMMANDE de 1,000 à 2,000 fr. — ORGUES HARMONIUMS de 100 fr. à 2,000 fr. — Inventeur du PIANO-BILLARD (s. g. d. g.). — Exploitation unique du PIANO-ORCHESTRE, à clavier, de J. B. SCHALKENBACK, de Trèves, breveté en France et à l'Étranger, perfectionné par ALEXANDRE BATAILLE. — Location de pianos et orgues ; commission et exportation de tous instruments de musique en général.

Onze albums de musique pour étrennes sont en vente au prix de 6 francs chaque.

Pour s'abonner, envoyer un mandat de poste à M. Théophile PEAN, administrateur, rue Montmartre, 123, à Paris.

On peut également s'abonner à Saumur, au bureau de l'Echo Saumurois.

En envoyant cinq francs, en un mandat sur la poste, à l'ordre de M. COURTOIS, directeur de

L'HISTOIRE DES COMMUNES DE FRANCE,

8, rue Rochechouart, à Paris,

Sur le prix du 1^{er} volume, le souscripteur recevra successivement toutes les livraisons du 1^{er} volume de cet ouvrage,

VÉRITABLE MONUMENT NATIONAL

Élevé à toutes les GLOIRES de la FRANCE.

Prime accordée aux souscripteurs jusqu'au 31 janvier 1862.

Chaque souscripteur recevra en outre, à titre de prime, pour vingt francs de livres à son choix et par lui désignés, ou de musique ou de gravures.

On reçoit le prospectus en envoyant 60 centimes en timbres-poste, et une livraison en envoyant 3 francs.

Saumur, P. GODET, imprimeur.